

La satire antique

Définition(s) et (re)définition(s)

Sarah Gaucher

HiSoMA (UMR 5189) – ENS de Lyon

Docteure de l'Université de Lyon

Les piliers de la satire lucilienne dans la tradition antique

Chez Horace et dans la réception hors genre satirique :

- la *libertas uerborum*
- l'*urbanitas*
- le *sermo* (*cotidianus, comicus, Platonis, Bionius*)

Dans la réception de Lucilius hors genre satirique :

- la *doctrina*

1. *La libertas* : un maniement problématique
 - 1.1. Lucilius : un franc-parler plus vaste et nuancé qu'il n'y paraît
 - 1.2. Horace : l'ambivalence d'une notion dangereuse
 - 1.3. Perse : un déplacement sur le terrain littéraire, philosophique et moral
 - 1.4. Juvénal : la reconquête par l'exagération
2. *L'urbanitas* : le rire et son expression
 - 2.1. Définition d'une notion complexe
 - 2.2. Stratégies de conciliation de la *libertas* et de l'*urbanitas*
 - 2.3. Déséquilibre des tons et dualité de la satire
3. Satires et *sermo* : de la définition horatienne à la pratique juvénalienne
 - 3.1. Définition horatienne de la satire comme *sermo*
 - 3.2. Juvénal et la redéfinition du *sermo* satirique
4. Quelques considérations sur la *doctrina*

1. *La libertas* : un maniement problématique

1.1. Lucilius : un franc-parler plus vaste et nuancé qu'il n'y paraît

1.2. Horace : l'ambivalence d'une notion dangereuse

1.3. Perse : un déplacement sur le terrain littéraire, philosophique et moral

1.4. Juvénal : la reconquête par l'exagération

Lucilius et la *libertas* : un franc-parler plus nuancé qu'il n'y a paraît

[locuteur Scaevola] Albucius, tu as préféré être appelé Grec plutôt que Romain et Sabin, concitoyen des centurions Pontus et Tritannus, hommes remarquables, soldats du premier rang, et porte-enseignes. C'est donc en grec que, préteur, de passage à Athènes je te salue comme tu le préfères, lorsque tu viens vers moi : « Χαῖρε, dis-je, Titus ! » Les licteurs, l'escorte entière et les spectateurs s'écrient : « Χαῖρε Titus ! » Depuis lors, Albucius est mon ennemi public, depuis lors, il est mon ennemi juré.

Lucilius II, 19

...quand tu auras fait cela, en même temps que les autres l'accusé sera livré à Lupus ; il ne se présentera pas : le juge privera notre homme des éléments ἀρχαῖς au moment où il l'aura frappé de l'interdiction de l'eau et du feu ; il lui reste deux éléments. A supposer qu'il se présente avec son âme et son corps (le corps est γῆ ; l'âme est πνεῦμα) ; de ces deux derniers éléments, le juge le privera quand même, si tel est son bon plaisir.

Lucil. XXVIII, 29

Que dire des sacrilèges, des impies, des parjures ? « Si Lucius Tubulus, si Lupus ou Carbon ou le fils de Neptune » comme dit Lucilius avait cru à l'existence des dieux, « auraient-ils été aussi parjures ou aussi impies ? ».

Cicéron, *De nat. deo.* I, 63 = Lucil. H 44

Ambivalence de la *libertas uerborum* chez Horace

L'éloge de la *libertas uerborum* dans les attaques morales

Si un homme méritait d'être mis en scène parce qu'ils le trouvaient méchant, voleur, adultère, sicaire et infâme de quelque autre façon, Eupolis, Cratinus, Aristophane et d'autres poètes de l'ancienne comédie le stigmatisaient en toute liberté. Lucilius procède entièrement d'eux, c'est eux qu'il a suivis, n'ayant changé que les pieds et les mètres, plaisant, d'un flair subtil, composant des vers durs.

Horace *Sat.* I, 4, 1-7

Ambivalence de la *libertas uerborum* chez Horace

Le refus de l'agressivité

Sans doute, j'ai dit que les vers de Lucilius couraient d'un pied irrégulier. Quel partisan de Lucilius est assez stupide pour ne pas l'avouer ? Mais, en même temps, **je l'ai loué dans la même page d'avoir frictionné la Ville de beaucoup de sel. Et cependant, en lui accordant cela, je ne lui concéderai pas tout le reste ;** car alors j'admirerais aussi comme de beaux poèmes les mimes de Labérius. Il ne suffit pas de faire rire l'auditeur, bien que ce soit un mérite. Il faut de la concision pour que la pensée se hâte sans embarrasser les oreilles fatiguées du poids des mots. Il faut que le discours soit **tantôt sérieux, souvent gai, offrant tour à tour le caractère de l'orateur, du poète, de l'homme poli qui ménage ses forces et se résout parfois à en faire le sacrifice. Le *ridiculum* tranche généralement mieux et plus énergiquement les questions importantes que l'*acre*.**

Horace *Sat.* I, 10, 1-15

Ambivalence de la *libertas uerborum* chez Horace

L'après Actium et la revendication de la *libertas* lucilienne

Lorsque Lucilius a osé le premier composer des vers dans ce genre et **arracher brillamment la peau** sous laquelle chacun paradait sous les regards, cachant ses actions honteuses, est-ce que Laelius ou celui qui tira un surnom mérité de la ruine de Carthage s'offusquèrent de son talent ? Ou le virent-ils avec tristesse déchirer Metellus et charger Lupus avec des vers infamants ? Pourtant, il attaquait les premiers du peuple et le peuple lui-même, tribu par tribu, **favorable, cela va sans dire, à la seule vertu et aux amis de la vertu.**

Horace *Sat.* II, 1, 63-70

Les déclarations de Boileau sur le franc-parler horatien

Une limitation au contexte post-actien

Eh quoi ! lorsqu' autrefois Horace, après Lucile,
Exhalait en bons mots les vapeurs de sa bile,
Et, vengeant la vertu par des traits éclatants,
Allait ôter le masque aux vices de son temps...

Boileau *Satire VII*, 73-76

Les déclarations de Boileau sur le franc-parler horatien

Le « déni » des stratégies horatiennes

On me dira que Lucilius vivait dans une république, où ces sortes de libertés peuvent être permises. Voyons donc **Horace, qui vivait sous un empereur, dans les commencements d'une monarchie**, où il est bien plus dangereux de rire qu'en un autre temps. Qui ne nomme-t-il point dans ses satires ? Et Fabius le grand causeur, et Tigellius le fantasque, et Nasidiénus le ridicule, et Nomentanus le débauché, et tout ce qui vient au bout de sa plume. **On me répondra que ce sont des noms supposés. Oh ! la belle réponse ! comme si ceux qu'il attaque n'étaient pas des gens connus d'ailleurs !** comme si l'on ne savait pas que Fabius était un chevalier romain qui avait composé un livre de droit ; que Tigellius fut en son temps un musicien chéri d'Auguste ; que Nasidiénus Rufus était un ridicule célèbre dans Rome ; que "Cassius Nomentanus était un des plus fameux débauchés de l'Italie ! Certainement il faut que ceux qui parlent de la sorte n'aient pas fort lu les anciens, et ne soient pas fort instruits des affaires de la cour d'Auguste. Horace ne se contente pas d'appeler les gens par leur nom ; il a si peur qu'on ne les méconnaisse, **qu'il a soin de rapporter jusqu'à leur surnom, jusqu'au métier qu'ils faisaient, jusqu'aux charges qu'ils avaient exercées.**

Boileau *Discours sur la satire*

Perse et l'impossibilité de la *libertas uerborum* sous Néron

Lucilius a déchiré Rome - toi, Lupus, toi, Mucius - et contre eux a brisé sa molaire. Horace, subtil, piqua son ami, qui en riait, pour tous ses vices, admis près de son cœur, il y folâtrait, habile à tenir le peuple en suspens en fronçant le nez. Est-ce qu'il m'est interdit de marmonner ? Même pas en secret ? Même pas dans un trou ? Nulle part ? N'importe où : Je vais creuser un trou pour ça ici. Je l'ai vu, oui, je l'ai vu par moi-même, petit livre : y a-t-il quelqu'un qui n'ait pas des oreilles d'âne ? Ce secret, cette plaisanterie, si insignifiante, je ne vous le vendrai pour aucune *Iliade*. Qui que ce soit qui soit inspiré par l'audacieux Cratinus ou pâlisant devant la colère d'Eupolis et du Puissant Vieux, qu'il jette un coup d'œil à ceci, s'il a l'oreille pour quelque chose de mieux mijoté.

Perse I, 114-125

Boileau et la politisation la *libertas* littéraire de Perse

Examinons pourtant Perse, qui écrivait sous le règne de Néron. **Il ne raille pas simplement les ouvrages des poètes de son temps, il attaque les vers de Néron même.** Car enfin tout le monde sait, et toute la cour de Néron le savait, que ces quatre vers, *Torva Mimalloneis*, etc., dont Perse fait une raillerie si amère dans sa première satire, étaient des vers de Néron. **Cependant on ne remarque point que Néron , tout Néron qu'il était, ait fait punir Perse ; et ce tyran, ennemi de la raison, et amoureux, comme on sait, de ses ouvrages, fut assez galant homme pour entendre raillerie sur ses vers, et ne crut pas que l'empereur, en cette occasion, dût prendre les intérêts du poète.**

Boileau *Discours sur la satire*

Juvénal et l'épée de Lucilius

Tu ne prends aucun risque à faire se battre Énée et le preux Rutule, tu ne déranges personne avec un Achille frappé à mort ou un Hylas cherché partout, noyé pour rattraper son seau. Mais chaque fois **qu'un Lucilius s'enflamme, empoigne l'épée et se met à gronder, l'auditeur rougit, ses crimes lui glacent l'âme, la faute inavouée lui suinte aux entrailles. D'où la rage et larmes.** Avant qu'ait sonné la trompette, mets-toi d'abord ça dans la tête : une fois le casque mis, il est trop tard pour penser à se battre. Je vais bien voir ce que je peux dire contre ceux dont les cendres pavent la Flaminia et la Latina !

Juvénal I, 162-171

Boileau et la *libertas* juvénalienne

Pour Juvénal, qui florissait sous Trajan, il est un **peu plus respectueux envers les grands seigneurs de son siècle**. Il se **contente** de répandre **l'amertume** de ses satires sur ceux du règne précédent ; mais, à l'égard des auteurs, il ne les va point chercher hors de son siècle. A peine est-il entré en matière que le voilà en mauvaise humeur contre tous les écrivains de son temps. Demandez à Juvénal ce qui l'oblige de prendre la plume. C'est qu'il est las d'entendre et la *Théséide* de Codrus, et l'*Oreste* de celui-ci, et le *Télèphe* de cet autre, et tous les poètes enfin, comme il dit ailleurs, qui récitoient leurs vers au mois d'août :

Et augusto recitantes mense poetas.

Tant il est vrai que le droit de blâmer les auteurs est un droit ancien, passé en coutume parmi tous les satiriques et souffert dans tous les siècles !

Boileau *Discours sur la satire*

2. *L'urbanitas* : le rire et son expression

2.1. Définition d'une notion complexe

2.2. Stratégies de conciliation de la *libertas* et de l'*urbanitas*

2.2.1. L'argument du rire

2.2.2. La variété des tons

2.3. Déséquilibre des tons et dualité de la satire

La satire : la poésie de l'*homo urbanus*

Les interdits de l'*urbanus*

Les paroles médisantes (*maledictio*) n'ont pas d'autre but que l'outrage (*contumelia*) ; si elles sont lancées de manière effrontée (*petulantius*), c'est une injure (*conuicium*) ; si elles le sont plaisamment (*facetius*), c'est une plaisanterie spirituelle (*urbanitas*).

Cicéron *Cael.* 6

Il y a, en effet, deux façons de plaisanter, l'une grossière, arrogante, effrontée, obscène, l'autre élégante, urbaine, spirituelle et amusante. Plaute chez nous et la comédie ancienne des Athéniens, mais aussi les écrits des philosophes socratiques, sont remplis de plaisanteries de ce genre, et nous possédons quantité de mots plaisants de quantité de gens, comme ceux dont Caton, dans sa vieillesse, a fait un recueil qu'on nomme les ἀποφθέγματα

Cicéron *De off.* I, 104

Les stratégies pour concilier l'*urbanitas* et la *libertas*

L'argument du rire

Horace. Si quelqu'un a composé de mauvais vers, soit ; mais s'il en a composé de bons et a été approuvé par un juge comme César ? [...]

Trébatius. Les tablettes se désagrègeront dans le rire, tu t'en iras gracié.

Horace *Sat.* II, 1, 83-86

La satire : la poésie de l'*homo urbanus*

L'évolution de l'humour

Que Lucilius, dis-je, ait été aimable et urbain, qu'il ait été plus raffiné même que le rude auteur d'un poème ignoré des Grecs et que la foule des anciens poètes, soit ; mais lui, si la destinée eût transporté jusqu'à notre temps, il eût beaucoup ôté à ses vers, retranché tout ce qui était superflu, et, en les faisant, il se fût souvent gratté la tête et rongé les ongles jusqu'au vif.

Horace *Sat.* I, 10, 64-71

La satire : la poésie de l'*homo urbanus*

La variété des tons

Il est évident qu'il appartient à l'orateur de susciter le rire : soit parce que la gaieté concilie la bienveillance à celui qui l'a suscitée ; soit parce que tous admirent la finesse souvent mise dans un seul mot, surtout lorsqu'il s'agit d'une réplique, mais parfois aussi lorsqu'il s'agit d'une attaque ; **soit parce que faire rire le public abat l'adversaire, parce qu'il l'embarrasse, parce qu'il l'affaiblit, parce qu'il l'intimide, parce qu'il le réfute ; soit parce qu'il révèle que l'orateur est lui-même un homme raffiné, cultivé et urbain [...]**

Cicéron *De orat.* II, 286

La satire : la poésie de l'*homo urbanus*

La variété des tons

Ce n'est donc pas assez de faire rire l'auditeur, bien qu'il y ait, là aussi, un certain mérite. Il faut de la brièveté pour que la pensée coure et ne s'embarrasse pas de mots qui fatiguent et chargent l'oreille. Et il faut que le discours soit **tantôt sérieux, souvent enjoué, offrant tour à tour le caractère de l'orateur et du poète, parfois celui de l'homme de bonne compagnie qui ménage ses forces et les affaiblit volontairement**. La plupart du temps, une plaisanterie (*ridiculum*) tranche les grandes difficultés plus fortement et mieux qu'une remarque agressive (*acre*).

Horace *Sat.* I, 10, 7-15

3. Satires et *sermo* : de la définition horatienne à la pratique juvénalienne
 - 3.1. Définition horatienne de la satire comme *sermo*
 - 3.1.1. Satire, *sermo cotidianus* et *sermo comicus*
 - 3.1.2. Satire et *sermo Platonis* : la satire comme *sermo sine contentione*
 - 3.1.3. Satire et *sermo Bionis* : reprise des procédés de la diatribe cynique
 - 3.2. Juvénal et la redéfinition du *sermo* satirique

Satire, *sermo cotidianus* et *sermo comicus*

Ce n'est donc pas assez d'écrire tout un **vers dans une belle langue simple** et tel que, ce vers défait, le premier venu gronde **du même ton que le père de comédie**. Si tu ôtes à ce que j'écris maintenant, à ce qu'écrivait autrefois Lucilius, les temps et les rythmes bien réglés, si tu places derrière les mots qui venaient d'abord et si tu fais passer en tête ceux qui étaient à la fin, ce ne sera pas comme si tu défaisais ces vers : « Lorsque la noire Discorde eut brisé les portes de la guerre et les montants de fer », car tu retrouverais les membres du poète, même mis en pièces.

Horace *Sat.* I, 4, 54-62

Satire, *sermo cotidianus* et *genus gracile*

Marcus Varron dit que dans la langue latine il y a trois exemples vrais et parfaits de chacun de ces genres : Pacuvius pour le style riche, **Lucilius pour le simple**, Térence pour le tempéré.

Aulu-Gelle VI, 14, 6

Maintenant que je suis parti de la ville pour les montagnes et les collines, que célébrerais-je avant tout par mes satires et ma **muse pédestre** ?

Horace *Sat.* II, 6, 17

Je sais coudre une rime au bout de quelques mots.
Souvent j'habille en vers une maligne prose.

Boileau *Satires* VII, 60-61

Satire et *sermo Platonis*

À quoi cela t'a-t-il servi d'empiler sur Ménandre Platon, Eupolis et Archiloque, et d'emmener avec toi de pareils compagnons ?

Horace *Sat.* II, 3, 11-12

Ménandre : tradition de la nouvelle comédie grecque, parole sans agressivité

Platon : tradition de maïeutique socratique, parole sans agressivité

Eupolis : tradition de l'ancienne comédie grecque, parole agressive

Archiloque : tradition de la poésie iambique grecque, parole agressive

Satire et *sermo Bionius* chez Horace

Conserver les procédés de la diatribe cynique

Enfin, non n'admirons et n'aimons pas tous les mêmes choses. Tu te réjouis de l'ode (*carmine*), cet autre est charmé par les iambes (*iambis*), et cet autre encore par les entretiens à la manière de Bion et leur sel noir (*Bionis sermonibus et sale nigro*).

Horace, *Epist.* II, 2, 58-60

Satire et *sermo Bionius* chez Horace Conserver les procédés de la diatribe cynique

Spoudaiogeloion (mélange sérieux-plaisant) : hyperbole et caricature (Horace, *Sat.* I, 1, 70 ss.) ; l'absurde (Horace, *Sat.* I, 1, 44) ; ironie (Horace, *Sat.* II, 3, 91) ; parodie tragique (Horace, *Sat.* I, 1, 100)

Fable et *chrie* : Horace, *Sat.* I, 1, 33 ; Horace, *Sat.* II, 6 (rat des villes...)

***Apomnemonemata* (mémorables)** : Horace, *Sat.* II, 2.

Prise à partie : Horace, *Sat.* II, 3.

Juvénal et la redéfinition du *sermo* satirique

Horace	Juvénal
<i>Sermo cotidianus</i> (lexique) (= Lucilius)	<i>Sermo cotidianus</i> (lexique) (= Lucilius et Horace)
<i>Sermo cotidianus</i> (style) > <i>genus gracile</i> proche <i>sermo comicus</i> (= Lucilius)	Élévation du style > <i>genus grande</i> avec proximité épopée et tragédie (≠ Lucilius et Horace)
<i>Sermo sine contentione</i> ou <i>sermo Platonis</i> (= Lucilius mais refusé par Horace)	<i>Contentio</i> (≠ Horace / = Lucilius chez Horace)
<i>Sermo Bioneus</i> (thèmes + style – agressivité > <i>sermo</i>) (= Lucilius mais refusé par Horace)	<i>Sermo Bioneus</i> (thèmes + style + agressivité > <i>contentio</i>) (≠ Horace / = Lucilius chez Horace)
Satire dénuée d'agressivité	Satire agressive

Doctrina (excursus-conclusion)

... de même, une épître quelconque qui n'est pas longue est un poème. Mais la poésie, voilà l'œuvre entière (et l'*Iliade* tout entière est une comme les *Annales* d'Ennius sont une composition une) ; voilà l'œuvre une ; elle est bien plus grande que ce que j'ai appelé poème tout à l'heure. C'est pourquoi j'affirme : pas un de ceux qui critiquent Homère ne critique l'ensemble ni ce que je viens d'appeler la poésie : on ne critique d'un vers, qu'un mot, qu'une pensée ou qu'un passage isolé.

Lucil. IX, 3

L'eau bout (*feruit*) et bouillira (*feruet*) : elle bout (*feruit*) maintenant ; elle bouillira (*feruet*) l'année prochaine.

Lucil. IX, 7

...et si tu écris *accurrere* (accourir), tu n'as pas à chercher ni à t'inquiéter pour savoir s'il faut D ou C.

Lucil. IX, 16

BOILEAU AU MIROIR

- **Pascal Debailly, « Le lyrisme satirique d'Horace à la Renaissance et à l'âge classique », dans *La satire dans tous ses états*, dir. Bernd Renner, Droz, 2009 :**

La prééminence énonciative du *je* différencie la satire de la comédie, l'autre grande source de la poésie satirique invoquée par Horace. La satire apparaît ainsi comme une forme lyrico-héroïco-comique ; elle se trouve au confluent des trois attitudes poétiques majeures : l'*épos* auquel elle emprunte sa diction, le théâtre comique qui lui fournit son univers et son vocabulaire, le lyrisme avec lequel elle partage le mode d'énonciation.

I. SUBLIMITÉ ET HUMILITÉ DU MOI

- **Boileau, *Art poétique*, chant II, v. 145-151 :**

L'ardeur de se montrer, et non pas de médire,
Arma la Vérité du vers de la satire.
Lucile le premier osa la faire voir,
Aux vices des Romains présenta le miroir,
Vengea l'humble vertu, de la richesse altière,
Et l'honnête homme à pied, du faquin en litière.
Horace à cette aigreur mêla son enjouement [...].

- **Boileau, *Réflexion critique X* :**

En voici pourtant encore un [exemple] que je trouve à l'ouverture du Livre dans la *Médée* du même Corneille, où cette fameuse enchanteresse, se vantant que seule et abandonnée comme elle est de tout le monde, elle trouvera pourtant bien moyen de se venger de tous ses ennemis : Nérine, sa confidente, lui dit :

*Perdez l'aveugle erreur dont vous êtes séduite,
Pour voir en quel état le sort vous a réduite :
Votre pays vous hait, votre époux est sans foi.
Contre tant d'ennemis que vous reste-t-il ?*

À quoi Médée répond :

Moi.

Moi, dis-je, et c'est assez.

Peut-on nier qu'il n'y ait du sublime, et du sublime le plus relevé dans ce monosyllabe *Moi*? Qu'est-ce qui frappe dans ce passage, sinon la fierté audacieuse de cette Magicienne, et la confiance qu'elle a dans son art ?

- **Dominique Bouhours, *La manière de bien penser dans les ouvrages de l'esprit*, 1687, p. 130 :**

Moi, dis-je, et c'est assez. N'y a-t-il pas bien de la force et de la grandeur dans ce seul mot-là ? Il y a du moins bien de l'orgueil [...]. Ce *moi* répété est extrêmement fier, et me rappelle le *moi* de Pascal et celui de son copiste. Le *moi* est haïssable selon Pascal : le *moi* est injuste en soi, en ce qu'il se fait le centre de tout. Il est incommode aux autres en ce qu'il les veut asservir ; car chaque *moi* est l'ennemi, et voudrait être le tyran de tous les autres.

- **Boileau, *Épître III*, v. 15-21 :**

Des superbes mortels le plus affreux lien,
N'en doutons point, Arnauld, c'est la honte du bien.
Des plus nobles vertus cette adroite ennemie
Peint l'honneur à nos yeux des traits de l'infamie,
Asservit nos esprits sous un joug rigoureux,
Et nous rend l'un de l'autre esclaves malheureux.
Par elle la vertu devient lâche et timide.

II. LE MOI HÉROÏ-COMIQUE : L'HYPERBOLE DE RAILLERIE

- **Boileau, *Discours au roi*, v. 67-72 :**
Et tandis que ton bras des peuples redouté,
Va, la foudre à la main, rétablir l'équité,
Et retient les méchants par la peur des supplices :
Moi, la plume à la main, je gourmande les vices,
Et, gardant pour moi-même une juste rigueur,
Je confie au papier les secrets de mon cœur.
- **Boileau, *Satire VII*, v. 84 :**
Enfin c'est mon plaisir : je veux me satisfaire.
- **Boileau, *Satire IX*, v. 127-128 :**
Mais lui, qui fait ici le régent du Parnasse,
N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace
[...].
- **Charles Cotin, *Despréaux ou La Satyre des satyres*, v. 33-36 et 89-90 :**
Ce malheureux sans nom, sans mérite et sans grâce,
Se place en conquérant au sommet du Parnasse :
Il descend de la nue, et la foudre à la main
Tonne sur Charpentier, tonne sur Chapelain [...].
Triomphant à souhait dans une autre Satyre
Il se fait à son Prince égal comme de Cire.
- **Balthasar de Bonnacorse, « *Épître à Damon* », *Lutrigot*, p. 9, v. 89-93 :**
Il remplit tous ses vers de bizarres transports,
Il blâme insolemment les vivants et les morts ;
Cet esprit toujours vain, gâté par ses caprices,
Se fait une vertu du plus lâche des vices ;
Il s'admire, il se flatte, il se croit sans défauts [...].
- **Boileau, *Préface des *Épîtres nouvelles** :**
Je fais moi-même mon éloge et n'oublie rien, et
n'oublie rien de ce qui peut être dit à mon
avantage [...]. J'ouvre donc un beau champ à ces
censeurs pour critiquer en moi [...] le poète
orgueilleux.
- **Boileau, *Épître X*, v. 99-106 :**
J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,
Et de mon seul génie en marchant secondé,
Studieux amateur et de Perse, et d'Horace,
Assez près de Régnier m'asseoir sur le Parnasse.
Que par un coup du sort au grand jour amené,
Et des bords du Permesse à la Cour entraîné,
Je sus, prenant l'essor par des routes nouvelles,
Élever assez haut mes poétiques ailes [...].
- **Antoine Arnault, *Lettre à Charles Perrault du 5 mai 1694 (O.C., p. 583-584)* :**
Mais il vous était aisé de remarquer que l'auteur de la satire a clairement fait entendre qu'il n'a parlé qu'en riant de ces endroits, et surtout dans le dernier ; car il n'entre dans le sérieux qu'à l'endroit où il fait parler Alcippe en faveur du mariage [...]. Que répond le poète à cela ? Le contredit-il ? Le réfute-t-il ? il approuve au contraire [...]. Et c'est ensuite qu'il témoigne qu'il va parler sérieusement et sans raillerie.
*Mais c'est trop t'insulter, quittons la raillerie ;
Parlons sans hyperbole et sans plaisanterie.* [*Satire X*, v. 121-122]
Peut-on plus expressément marquer que ce qu'il avait dit auparavant de ces trois femmes fidèles dans Paris n'était que pour rire ? Des hyperboles si outrées ne se disent qu'en badinant [...]. On le peut donc louer avec raison d'avoir travaillé à inspirer une bonne morale ; puisque c'en est une partie de donner de l'horreur des vices, et d'en faire voir le ridicule. Ce qui souvent est plus capable que les discours sérieux d'en détourner plusieurs personnes, selon cette parole d'un Ancien,
*Ridiculum acri
Fortius ac melius magnas plerumque secat res.*

[Horace *Satire I*, X, v. 14-15 : « une plaisanterie dite à propos, décide souvent les plus grandes choses beaucoup mieux & avec plus de succès que les syllogismes les plus pressants. », trad. André Dacier, *Remarques critiques sur les œuvres d'Horace, avec une Nouvelle Traduction*, Paris, Denis Thierry et Claude Barbin, t. 6, 1687, p. 587]

- **Ps.-Longin, *Traité du sublime*, chap. XXXI, « Des paraboles, des comparaisons et des hyperboles » [trad. Boileau] :**

[...] un remède infaillible pour empêcher que les hardiesses ne choquent, c'est de ne les employer que dans la passion, et aux endroits à peu près qui semblent les demander. Cela est si vrai que dans le comique on dit des choses qui sont absurdes d'elles-mêmes, et qui ne laissent pas toutefois de passer pour vraisemblables, à cause qu'elles émeuvent la passion, je veux dire, qu'elles excitent à rire. En effet le rire est une passion de l'âme causée par le plaisir. Tel est ce trait d'un poète comique : *Il possédait une terre à la campagne qui n'était pas plus grande qu'une épître de Lacédémonien.*

Au reste on se peut servir de l'hyperbole aussi bien pour diminuer les choses, que pour les agrandir : car l'exagération est propre à ces deux différents effets et le *diasyrme*, qui est une espèce d'hyperbole, n'est, à bien prendre, que l'exagération d'une chose basse et ridicule.

III. LE POÈTE ET SON DOUBLE : *ÉRIS* ET *L'EMENDATIO*

- **Francis Goyet, « L'orgueil de Ronsard : raison et sublime chez Boileau », *Les Audaces de la prudence. Littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2009, p. 205-206 :**

La rationalité du poète comme celle du stratège est certes « à part », mais cela ne signifie pas le splendide isolement. Ou plutôt l'isolement est l'excès en trop qui guette la *prudencia*. Tout homme prudent a la tentation d'être autocrate, c'est dans la logique même du processus prudentiel, c'est sa pente la plus facile. Le général en chef de Quintilien risque aisément de ne plus vouloir écouter ses conseillers, ni entendre raison, du moins tant qu'il vaincra : voilà l'orgueil.

La rationalité du grand artiste n'est exceptionnelle qu'à cause de son domaine d'application, qui relève du prudentiel à son maximum. Mais pour le reste elle passe comme toute rationalité par la discussion et la contestation des procédures. En termes littéraires, hérités d'Horace, c'est chez Boileau le thème très développé de *l'emendatio*, le poète se faisant corriger par un collègue [...]. La rationalité du poète comme du stratège est donc « à part », mais cette exception n'a rien d'exceptionnel. Sa description renvoie à la communauté d'une corporation donnée. Les conseillers du stratège ne seront pas n'importe qui. Le *à part* signifie que la rationalité de vos procédures ne peut être comprise que de vos pairs, c'est-à-dire d'autres maîtres dans le même art : des initiés, des gens du métier, des professionnels, en un mot les *docti* de Quintilien. Mais ce club select n'empêche pas le partage commun, la discussion sur les meilleures procédures, comme pour toute rationalité.

- **Boileau, Préface des *Œuvres diverses de 1701* :**

C'est effectivement à quoi il me semble que les écrivains ne sauraient trop s'étudier. Un ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de connaisseurs : s'il n'est plein d'un certain agrément et d'un certain sel propre à piquer le goût général des hommes, il ne passera jamais pour un bon ouvrage, et il faudra à la fin que les connaisseurs eux-mêmes avouent qu'ils se sont trompés en lui donnant leur approbation.

- **Boileau, *Réflexion critique I* :**

Horace et Quintilien nous donnent le même conseil en plusieurs endroits ; et Vaugelas, le plus sage, à mon avis, des écrivains de notre langue, confesse que c'est à cette salutaire pratique qu'il doit ce qu'il y a de meilleur dans ses écrits. [...] On dit que Malherbe consultait sur ses vers jusqu'à l'oreille de sa servante ; et je me souviens que Molière m'a montré aussi plusieurs fois une vieille servante qu'il avait chez lui, à qui il lisait, disait-il, quelquefois ses comédies ; et il m'assurait que lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avaient point frappée, il les corrigeait, parce qu'il avait plusieurs fois éprouvé sur son théâtre que ces endroits n'y réussissaient point. Ces exemples sont un peu singuliers, et je ne voudrais pas conseiller à tout le monde de les imiter.

- **Boileau, *Art poétique*, chant IV, v. 49-50 :**

Écoutez tout le monde, assidu consultant :
Un fat quelquefois ouvre un avis important. [...]

- **Boileau, *Art poétique*, chant I, v. 186-190 et 199-207 :**

Faites-vous des amis prompts à vous censurer ;
Qu'ils soient de vos écrits les confidents sincères,
Et de tous vos défauts les zélés adversaires.
Dépouillez devant eux l'arrogance d'auteur ;
Mais sachez de l'ami discerner le flatteur [...].

Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible,
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible :
Il ne pardonne point les endroits négligés,
Il renvoie en leur lieu les vers mal arrangés,
Il réprime des mots l'ambitieuse emphase ;
Ici le sens le choque, et plus loin c'est la phrase.
Votre construction semble un peu s'obscurcir,
Ce terme est équivoque, il le faut éclaircir.
C'est ainsi que vous parle un ami véritable.

- **Boileau, *Satire II*, v. 87-96 :**

Un sot, en écrivant, fait tout avec plaisir.
Il n'a point en ses vers l'embarras de choisir ;
Et, toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
Ravi d'étonnement, en soi-même il s'admire.
Mais un Esprit sublime, en vain veut s'élever
A ce degré parfait qu'il tâche de trouver ;
Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde, et ne saurait se plaire.
Et tel, dont en tous lieux chacun vante l'esprit,
Voudrait pour son repos n'avoir jamais écrit.

- **Boileau, *Épître III*, v. 86-98 :**

Moi-même, Arnauld, ici, qui te prêche en ces rimes,
Plus qu'aucun des mortels par la honte abattu,
En vain j'arme contre elle une faible vertu.
Ainsi toujours douteux, chancelant et volage,
À peine du limon où le vice m'engage
J'arrache un pied timide, et sors en m'agitant,
Que l'autre m'y reporte et s'embourbe à l'instant.
Car si, comme aujourd'hui, quelque rayon de zèle
Allume dans mon cœur une clarté nouvelle,
Soudain, aux yeux d'autrui s'il faut la confirmer,
D'un geste, d'un regard, je me sens alarmer ;
Et même sur ces vers que je te viens d'écrire,
Je tremble en ce moment de ce que l'on va dire.

La concession chez Boileau

1. Introduction
2. Pré-requis sur la concession logico-discursive et la concession rhétorique – ou argumentative
3. La concession : une marque d'auteur
4. La concession et les *Satires* : une marque de genre ?

1. Introduction

(1) Delphine Reguig (2016 : 81). *Boileau poète*.

Préfaçant la première édition du *Lutrin*, Boileau caractérise ainsi sa propre démarche d'écriture : [...] « **Je ne sais** [...] **si** mon Poème aura la qualités propres à satisfaire un Lecteur : **mais** j'ose me flatter qu'il aura au moins l'agrément de la nouveauté, puisque je ne pense pas qu'il y ait d'ouvrage de cette nature dans notre langue ». La dénégation initiale **produit un effet concessif** et met en valeur l'essentiel du choix d'écriture dans son ambition esthétique (produire « l'agrément »), qui est une ambition auctoriale, celle de trouver à s'illustrer soi-même comme locuteur singulier dans un idiome commun. Cette singularité **ne constitue pas une rupture** : il s'agit bien de demeurer « dans » la langue et d'en enrichir l'usage ».

(2) Pierre Fontanier ([1830] 1977, éd. G. Genette : 415). *Les figures du discours*, art. « Concession »

Par la concession, on veut bien accorder quelque chose à son adversaire, pour en tirer ensuite un plus grand avantage.

C'est au moyen de cette figure, que Boileau, dans sa Satire sur la noblesse, combat les ridicules prétentions de ceux qui, sans mérite personnel, se prévalent du nom et de la gloire de leurs aïeux :

Je veux que la valeur de ses aïeux antiques // Ait fourni de matières aux plus vieilles chroniques // Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom, // Ait de trois fleurs de lis doté leur écusson. // Que sert ce vain amas d'une inutile gloire, // Si de tant de héros célèbres dans l'histoire // Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers // Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers : // **Si tout sorti qu'il est d'une source divine // Son cœur dément en lui sa superbe origine ; // Et n'ayant rien de grand qu'une sottise fierté, // S'endort dans une lâche et molle oisiveté ?** »

2. Pré-requis : concession logique vs concession rhétorique (argumentative)

Bibliographie sélective

Concession logique

- Garagnon, Anne-Marie et Calas Frédéric (2002 : 97-107). *La Phrase complexe*, Hachette, « Ancrages ».
- Soutet, Olivier (1992). *La concession en français*, 2 vol. Genève, Droz.
- Morel, Marie-Annick (1996). *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- Gaudin Lucile, Salvan, Geneviève et Mellet, Sylvie (2008). *Concession et dialogisme*, Peter Lang.
- Lenepveu, Véronique (2007 : 91)106). « Toutefois et Néanmoins. Une synonymie partielle », in *Syntaxe et sémantique* 8, Presses Universitaires de Caen.
- Badiou-Monferran Claire et Marchello-Nizia Christine (2020 : 1633-1653). « Sémantique des connecteurs », *Grande Grammaire Historique du français*, De Guyter Mouton.

Concession rhétorique

- Outre Fontanier (1830).
- Molinié, Georges (1992). *Dictionnaire de rhétorique*, Le Livre de Poche.
- Perelman, Chaïm et Olbrechts-Tyteca Lucie (1988, 5^e éd.). *Traité de l'argumentation*. Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Declercq, Gilles (1992). *L'art d'argumenter*.
- Rossari, Corine (2016 : 151-168). « La concession sans opposition », in *Verbum XXXVIII*.

(3) Définition de la concession logique : type « Bien que » (voir Garagnon, Calas 2002, que nous paraphrasons ici)

- Dans la lignée de l'étude, logico-sémantique, de Soutet (1992), la concession peut être définie comme la **négation d'une implication**. L'enchaînement canonique « Bien que X, Y » nie l'implication « Si X, alors Y ». La concession récuse ainsi le rapport de cause à conséquence. Elle s'apparente à une « **cause inefficente** » ou « **inopérante** »
- Dans la lignée de l'étude, pragmatique, de Morel (1996), la concession peut se réinterpréter comme la **négation d'une présupposition**. L'enchaînement canonique « Bien que X, Y » fait entendre :
 - (i) une **association oblique entre le locuteur et un énonciateur**, représentant l'opinion commune (la doxa), et assertant la relation hypothétique sous-jacente, présupposée, « si X alors Y », à laquelle le locuteur se rallie tout en s'en démarquant.
 - (ii) une **division du locuteur** qui, tout à la fois, prend en charge Y (en tant que locuteur lo selon la terminologie de O. Ducrot), et qui prend en charge X (en tant que locuteur L toujours selon la terminologie de O. Ducrot).

Quelle que soit l'analyse qu'on en produise, logique ou pragmatique, la concession linguistique requiert trois types de marqueurs :

- **Marqueurs lexicaux** : « avoir beau X, Y », « pouvoir bien X, Y »
- **Marqueurs grammaticaux prépositionnels** : « malgré X, Y »
- **Marqueurs grammaticaux propositionnels** : « bien que X, Y » (type conjonctif) ou « qui que X, Y » (type corrélatif)

(4) La concession rhétorique : type « Oui, mais »

Molinié (1992) : = une figure macrostructurale. « Le locuteur feint d'accorder à l'autre la reconnaissance du point global contesté, de telle sorte que cet apparent abandon sur le litige entraîne, de l'autre partie, un semblable et symétrique retrait sur un autre point de la contestation, cet autre point formant en réalité l'aspect décisif pour le locuteur »

Perelman/Olbrechts-Tyteca (1988 5^e édition : 149). La concession « permet d'argumenter dans le cadre du préjugé, au lieu de le combattre »

Rossari (2016). Ressaisit les définitions rhétoriques de la concession en termes polyphoniques. Retenant de l'approche rhétorique le trait « accorder quelque chose à son adversaire », elle pense la concession comme une « **relation de contraste** entre (i) « **un contenu présenté comme accordé** » (le « Oui » du « Oui, mais Y »), et (ii) « **un contenu** (celui qui suit *mais*, à savoir Y) **présenté comme central** » – c'est-à-dire comme plus important du point de vue du locuteur que celui qui précède.

- ⇒ Ce « contraste » suppose donc une différence de « force argumentative » entre X et Y, celui-ci étant donné comme « plus fort » que celui-là. A la suite de Ducrot et Vogt (1979. « De *magis* à *mais*, in *Revue de linguistique romane*, 171/2, tome 43), Rossari met en relation cette différence de force avec l'étymologie de *mais*, issu de *magis*, comparatif de supériorité, qui introduit par définition une disparité entre les conjoints qu'il articule.

Le mécanisme de concession rhétorique n'est pas nécessairement marqué. Il est effectif dès que, dans le discours, sont mis en relation un contenu présenté comme simplement accordé et un contenu présenté comme central. (Voir la citation par Fontanier de la Satire V sur la noblesse).

Si, toutefois, le locuteur souhaite le souligner, il devra puiser dans le **stock des connecteurs argumentatifs concessifs**, dont les principaux, en français moderne, sont :

- (a) *mais*
- (b) *pourtant*
- (c) *cependant*
- (d) *toutefois*
- (e) *néanmoins*

qui ne sont que quasi-synonymes et qui, à côté de leur valeur « concessive » de base (du moins pour ce qui est du français moderne), peuvent, par transcatégorisation sémantique, exprimer d'autres valeurs :

(a) **la surenchère énonciative** pour *mais* : « Pierre n'est pas arrivé à l'heure. *Mais* l'important, c'est que Catherine soit venue ». (La seconde énonciation est donnée comme plus pertinente que la première)

(b-c) **l'opposition (ou adversation)** pour *pourtant/cependant*. On opposera : « Paul a beaucoup d'amis ; *pourtant / cependant* il se sent seul » (avec effet de sens concessif) et « Paul se sent seul ; *pourtant / cependant* il a beaucoup d'amis » (avec effet de sens adversatif dû à la postposition de l'énoncé concédé, qui constitue un « argument faible »).

(c) au XVII^e siècle, **la concomitance temporelle** pour « *cependant* » (le sens causal bien attesté en ancien français de « *pourtant* » étant sorti d'usage en moyen-français)

(d) **la restriction** pour *toutefois* (qui introduit une exception à la règle. Voir Lenepveu 2007).

(e) **la simple coexistence** ou non-incompatibilité pour *néanmoins* (« alors que *toutefois* signale une invalidation partielle de ce qui vient d'être dit, *néanmoins* marque simplement le caractère non exclusif de l'opposition » Lenepveu 2007 : 91).

3. La concession chez Boileau : une marque d'auteur ?

(5) Variété des types de marquage

(5.1) Préface de 1701 (paratexte en prose)

Un ouvrage **a beau** être approuvé d'un petit nombre de connaisseurs : s'il n'est plein d'un certain agrément et d'un certain sel propre à piquer le goût général des hommes, il ne passera jamais pour un bon ouvrage » [...]

Le gros des hommes **peut bien**, durant quelque temps, prendre le faux pour le vrai, et admirer de méchantes choses ; **mais** il n'est pas possible à la longue qu'une bonne chose ne lui plaise [...]. **J'avoue néanmoins** et on en saurait le nier, que quelquefois, lorsque d'excellents ouvrages viennent à paraître, la cabale et l'envie trouvent moyen de les rabaisser, et d'en rendre en apparence le succès douteux : **mais** cela ne dure guère ; et il en arrive de ces ouvrages comme d'un morceau de bois qu'on enfonce dans l'eau avec la main : il demeure au fond tant qu'on l'y retient ; **mais** bientôt la main venant à se lasser, il les relève et gagne le dessus. Je **pourrais dire** un nombre infini

de pareilles choses sur ce sujet, et ce serait la matière d'un gros livre ; **mais** en voilà assez, ce me semble, pour marquer au public ma reconnaissance et la haute idée que j'ai de son goût et de ses jugements. »

(5.2) Discours au roi (paratexte en vers)

Grand Roi, si jusqu'ici, par un trait de prudence, // J'ai demeuré pour toi dans un humble silence, //
Ce n'est pas que mon cœur, vainement suspendu // Balance pour t'offrir un encens qui t'est dû ;
// **Mais** je sais peu louer [...]

Calliope jamais ne daigna leur parler // Et Pégase pour eux refuse de voler. // **Cependant**, à les
voir, enflés de tant d'audace // Te promettre en leur nom les faveurs du Parnasse // On dirait qu'ils
ont seuls l'oreille d'Apollon. [...]

Ce sont eux que l'on voit, d'un discours insensé // Publier dans Paris que tout est renversé, // Au
moindre bruit qui court qu'un auteur les menace // De jouer des bigots la trompeuse grimace. //
Pour eux un tel ouvrage est un monstre odieux // C'est offenser les lois ; c'est attaquer les Dieux.

Mais bien que d'un faux zèle ils masquent leur faiblesse // Chacun voit qu'en effet, la vérité les
blesse [...]

On ne me verra point d'une veine forcée // Même pour te louer déguiser ma pensée ; // Et
quelque grand que soit ton pouvoir souverain // [...]

(6) Densité du marquage (comparaison des paratextes de Boileau et de ceux du libraire sur le même sujet)

(6.1) Préface de 1701 vs Avis du libraire au lecteur (1666)

Préface de Boileau. Au reste, comme **malgré** une apologie si authentique, et **malgré** les bonnes raisons que j'ai vingt fois alléguées en vers et en prose, il y a encore des gens qui traitent de médisances les railleries que j'ai faites de quantité d'auteurs modernes [...] je veux bien, pour les convaincre du contraire, répéter en ici les mêmes paroles que j'ai dites sur cela dans la préface de mes deux éditions précédentes. Les voici : « [...] Je n'ai pas prétendu, dis-je, nier que Chapelain, par exemple, **quoique poète fort dur**, n'ait fait autrefois, je ne sais comment, une assez belle ode : et qu'il n'y ait beaucoup d'esprit dans les ouvrages de M. Quinault, **quoique** si éloignés de la perfection de Virgile [...].

Avis du libraire (1666). [Boileau] m'a laissé la charge de faire ses excuses aux auteurs qui pourront être choqués de la liberté qu'il s'est donnée de parler de leurs ouvrages, en quelques endroits de leurs écrits. Il les prie donc de considérer que le Parnasse fut de tout temps un pays de liberté ; que le plus habile y est tous les jours exposé à la censure du plus ignorant ; que le sentiment d'un seul homme ne fait point de loi ; et qu'au pis-aller, s'ils se persuadent qu'il ait fait du tort à leurs ouvrages, ils s'en peuvent venger sur les siens, dont il leur abandonne jusqu'aux points et aux virgules.

(6.2) Satire IX : avis du libraire et discours de Boileau

Avis du libraire. **Quelques libelles diffamatoires que** l'abbé Kautain et plusieurs autres eussent fait imprimer contre lui, il s'en tenait assez vengé par le mépris que tout le monde a fait de leurs ouvrages.

Discours de Boileau. **Quelques calomnies dont** on ait voulu me noircir, **quelques faux bruits qu'**on ait semé de ma personne, j'ai pardonné sans peine ces petites vengeances au déplaisir d'un auteur irrité [...]

(7) Saillance : la concession comme « clausule »

-clausule de paragraphe. Voir ci-dessus, 5.1

-clausule de texte.

7.1 Le paratexte en prose (Préface, 1701). « Pourquoi donc trouver mauvais qu'on nous juge ? Mais j'ai mis tout ce raisonnement en rimes dans ma neuvième satire, et il suffit d'y renvoyer mes censeurs. // Discours sur la S.9 : « J'aurais bien d'autres choses à dire sur ce

sujet ; mais comme j'ai déjà traité de cette matière dans ma neuvième satire, il est bon d'y renvoyer le lecteur.

7.2 Les textes en vers

Satire 3 : « Mais tandis qu'à l'envie [...] / Satire 4 : « je les estime fort mais je trouve en effet // Que le plus fou souvent est le plus satisfait ; Satire 6 : « Mais moi, grâce au destin, qui n'est ni feu ni lieu, // Je me loge où je puis, et comme il plaît à Dieu ». Satire 7 : Mais c'est assez parlé [...] Finissons. Mais demain, Muse, à recommencer. Satire 9 : Mais encore, taisez-vous. Satire 11 : mais en fût-il l'auteur, je conclus de sa fable // Que ce n'est qu'en Dieu seul qu'est l'honneur véritable.

La première Epître 1 : [Boileau] a pourtant de ce roi parlé comme l'histoire

La dernière Epître 9 : « Il aurait beau crier : Premier prince du monde ! » [...] // Ses vers. Jetés d'abord sans tourner le feuillet // Iraient dans l'antichambre amuser Pacolet.

⇒ Manifeste la consanguinité de la concession avec le genre des Satires.

4. La concession et la satire : une marque de genre ?

(8) Tableau 1. Les marqueurs concessifs chez Boileau.

		Paratexte en prose « Préface » de 1701 « Discours » sur S. 9 « Au lecteur » S.10 « Discours » pour S.12 « Avis » E.1, E.4 « Préface » des E. N.	Au Roi	BOILEAU <i>Art poétique</i> (AP) <i>Épîtres</i> (É) ; <i>Satires</i> (S)	<i>Satires</i> de Boileau
MARQUEURS DE CONCESSION ARGUMENTATIVE					
Se trouvent à 55% dans les <i>Satires</i>					
1	mais	X		AP : 48 E : 78 S : 156	156
2	cependant	X		AP : 1 E : 7 S : 12	12
3	pourtant	X		AP : 6 E : 9 S : 19	19
4	toutefois			AP : 5 E : 10 S : 6	6
5	néanmoins	X		AP : 0 E : 0 S : (1 : prose)	0
MARQUEURS DE CONCESSION LOGICO-DISCURSIVE					
1. PROPOSITIONNELS					
• 1.1 Concession conjonctive					
Se trouvent à 66% dans les <i>Satires</i>					
6	Bien que	X		0 0 : É 2 : S	2
7	Quoique	X		0 : AP	2

				2 : É 2 : S	
8	Encore que			0	0
• 1.2 Concession corrélatrice					
1.2.1 Non scalaire, à focalisation indéfinie Se trouvent à 50% dans les <i>Satires</i>					
09	Quoi que			0 : AP 1 : É 4 : S	4
10	Qui que			0	0
11	Quel.le.s que			0	0
12	Où que			0	0
13	Quelque.s + nom + que/dont	X		3 : AP 4 : É 4 : S	3
1.2.2 scalaire					
14	Quelque (adv.)+ adj + que			0	0
15	Si + adj. + que			0	0
16	Pour + adj. + que			0	0
1.2.3 Pseudo-scalaire Se trouvent à 100% dans les <i>Satires</i>					
17	Tout + adj + que			00 : AP 00 : É 02 : S	2
2. PRÉPOSITIONNELS Se trouvent à 70% dans les <i>Satires</i>					
18	Malgré	X		00 : AP 4 : Épître 9 : Satires	9
19	En dépit de			00 partout	00
20	Pour avoir + part. passé			00 : AP 00 : É 01 : S	1
3. LEXICAUX Se trouve à 70% dans les <i>Satires</i>					
21	Avoir beau	X		2 : AP 5 : E 8 : Satire	8
22	Pouvoir bien	X		00	00

- ⇒ Densité de marqueurs concessifs plus importante dans les *Satires* qu'ailleurs
- ⇒ Hégémonie des marqueurs argumentatifs, moins contraignants que les marqueurs logico-discursifs.

(9) Marqueurs logico-discursifs et altération du processus concessif

- ⇒ **De l'argumentation à la rectification.** Cf. 6.1 *Quoique* postposé
«Valeur adversative d'une modulation rétroactive» (Le Goffic1993 ; 517) = un deuxième acte de langage porteur d'une réserve. = la correction rétroactive d'une implication supposée. Du contenu concédé et présupposé au contenu posé.

- ⇒ **Inversion de polarité**

Satire IV

Chapelain veut rimer et c'est là sa folie// **Mais bien que** ses durs vers d'épithètes enflés//
Soient des moindres grimauds chez Ménage sifflés // Lui-même il s'applaudit.

(10) Marqueurs argumentatifs : dé-hiérarchisation des conjoints

Satire X

Au mauvais goust public la belle y fait la guerre : //plaint Pradon opprimé des siflets du parterre : // rit des vains amateurs du grec et du latin ; // dans la balance met Aristote et Cotin ; // puis, d'une main encor plus fine et plus habile // pèze sans passion Chappelain et Virgile ; //remarque en ce dernier beaucoup de pauvreté ; // **mais pourtant** confessant qu'il a quelques beautés, // ne trouve en Chappelain, **quoy qu'**ait dit la satire, // autre défaut, sinon, qu'on ne le sçauroit lire ; // et pour faire goûter son livre à l'univers, // croit qu'il faudroit en prôse y mettre tous les vers. // " à quoy bon m'étaler // cette bizarre ecole, // du mauvais sens, dis-tu, presché par une folle ?

« La valeur argumentative finale est indécidable : une structure de contradiction de même force a remplacé la structure concessive originelle » (paraphrase de Declercq 1992 : 233).

Conclusion : ce que dit l'espace ouvert et polyphonique de la concession, c'est que la satire vise non pas tant la représentation du monde, que celle des points de vue portés sur le monde. Il s'agit là d'une stratégie forte, qui renouvelle le genre et assoit l'autorité poétique de Boileau.

(11) Delphine Reguig (2016 : 341)

« En se dédoublant, en se dotant de voix et de contre voix, Boileau fait entendre avec intensité une volonté de puissance qui devait conjurer tous les risques de néant. »